



Alcool au volant

Par toutoule

Bonjour,

Suis à une annulation de permis (cause alcoolémie) je conduis depuis quelques temps une petite voiturette sans permis.

Le 14 novembre 2023 je me suis fait arrêter avec 1,5g d'alcool avec cette voiturette.

Arrivé au commissariat m'a s?ur est venu me chercher 1h après mon interpellation et a signé une décharge.

Ma voiturette est resté immobiliser toute la nuit sur un parking j'ai pu la récupérer le lendemain.

Depuis ce jours je n'ai pas été auditionné ni au commissariat ni au tribunal.

Je n'ai plus aucune nouvelles de cette affaire.

Est-ce normal ?

Merci de vos réponses